

Rapport du MISE pour le plénum du 20 juin 2006

Messieurs les présidents de la commune et du conseil général, madame et messieurs les conseillers communaux, messieurs de l'administration, collègues du conseil général et membres du public bon soir.

Concernant la salle polyvalente, le MISE a étudié la variante de salle double et la variante de salle triple et retient cette dernière car elle offre plus de possibilités sportives pour l'avenir. En effet la variante double est affublée d'une partie polyvalente qui n'en a bientôt plus que le nom. La variante triple laisse, elle, le choix de l'affectation futur de la troisième partie.

Le MISE se réjouit de voir avancer ce projet et sera attentif à ce que la commune choisisse des matériaux de construction appropriés, d'entretien facile, respectant les concepts de développement durable et adaptés à une bonne gestion de l'énergie.

En ce qui concerne le crédit complémentaire de 500'000,-- nous soutenons l'engagement de ce montant qui permettra de sécuriser l'approvisionnement en eau de la commune.

Pour finir,
nous félicitons le conseil communal pour le résultat plus que positif des comptes 2005, et par la approuvons ces même comptes. Nous restons toutefois lucides sur la valeur réelle du degré d'autofinancement atteint.

Merci pour votre attention.

Vincent Günther